



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

Membre de la
fidh

NEWS

RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER : **Marie Rosy Kesner AUGUSTE DUCENA**
PHONE : **(509)2940-1222 / 3755-9591 / 3463-4192**
Cell : **(509) 3782-2897**

Position du RNDDH sur les nouvelles attaques meurtrières enregistrées à *Bel-Air*

1. Depuis le 31 mars 2021, des informations relayées par les médias et circulant sur les réseaux sociaux font état de nouvelles attaques armées enregistrées dans le quartier de *Bel-Air*. Plusieurs parmi les victimes rencontrées par le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) ont relaté les circonstances de ces attaques dont la gravité a particulièrement retenu l'attention de l'organisation. Elle estime donc de son devoir de partager avec ceux et celles que la question intéresse, les premières informations recueillies, informations qui dénotent d'ailleurs une cruauté sans précédent.
2. En effet, le 31 mars 2021, à la *Rue Saint Martin*, des membres du gang armé *Krache Dife* dirigé par Wilson PIERRE alias Ti Sonson, ont tenté d'enlever un personnage qui se trouvait à bord de son véhicule. Etant pris en chasse, il s'est réfugié dans la zone du haut *Bel-Air*, - zone séparée par la *Rue Docteur Aubry* et donnant directement sur le *Fort National*. Des résidents de cette zone ayant compris ce qui se passait, ont secouru la victime. Il s'en est suivi des échanges de tirs qui ont coûté la vie à au moins sept (7) personnes.
3. Le lendemain, soit le 1^{er} avril 2021, vers dix (10) heures du matin, Lisa Nathanaël SAINT FORT née le 10 janvier 2001, résidente de *Delmas 6*, accompagnée d'un individu, se trouvait à bord d'un véhicule de marque Mitsubishi *Montero DID* de couleur grise immatriculée BB 80497 et aux vitres teintées. Arrivés à proximité de l'*Asile communale de Delmas 2*, des bandits lourdement armés ont intimé l'ordre au conducteur de s'arrêter. Celui-ci a au contraire accéléré. Les bandits ont alors ouvert le feu en direction du véhicule. Lisa Nathanaël SAINT FORT, âgée de vingt (20) ans a été tuée. Le conducteur est sorti indemne.
4. En représailles à l'échec de cette deuxième tentative d'enlèvement, le même jour, dans l'après-midi, trois (3) gangs armés du *G-9 an Fanmi e Alye* ont assiégé le haut *Bel-Air*, en marchant sur les *Rues Macajoux*, *Monseigneur Guilloux* et des *Fronts Forts*. Et depuis, ils attaquent de manière sporadique cette population prise en sandwich. Il s'agit des gangs respectivement dirigés par Iscard ANDRICE opérant à *Belekou*, *Cité Soleil*, par Micanor ALTES alias Roi Mikanò opérant à *Wharf Jérémie*, *Cité Soleil* et par Wilson PIERRE alias Ti Sonson dont le gang - *Krache Dife* - opère à la *Rue Saint Martin*, ses environs jusqu'à la *Rue Montalais*.

5. Le bilan partiel de ces attaques est déjà très lourd. Au moins *treize* (13) personnes ont été assassinées soit *sept* (7) d'entre elles, le 31 mars 2021 et *six* (6) autres, le 1^{er} avril 2021.

6. Les personnes tuées le 31 mars 2021 sont les suivantes :

- Marie Patricia DELAIRE, âgée de *trente-trois* (33) ans
- Wanitho NIZARD, âgé de *soixante-neuf* (69) ans
- Elvina JEAN-BAPTISTE
- Bernadette CREPSAC
- Ezekiel, ainsi connu
- Matizo, ainsi connu
- Davidson, ainsi connu

7. Les *trois* (3) dernières victimes appartenaient au camp des assaillants. Elles faisaient partie du *G9 an Fanmi e Alye*.

8. Le 1^{er} avril 2021, en plus de Lisa Nathanaël SAINT FORT, *cinq* (5) autres personnes ont été assassinées. Il s'agit de :

- Ronald DESIR, tué à l'entrée de sa maison à la *Rue Macajoux*. Son corps a été emporté par les membres de *Krache Dife* ;
- Franck MOLEON âgé de *soixante-dix-huit* (78) ans. Il a été brûlé vif dans sa maison située à la rue *Monseigneur Guilloux* ;
- Mackenson POLYNICE, âgé de *vingt-huit* (28) ans. Il a été tué à la rue *Monseigneur Guilloux* et son cadavre a été emporté à Nan Chòy ;
- Ken ST. CYR alias Ti Joël. Il a été tué à la *Rue des Césars*. Son cadavre a été emporté par les membres de *Krache Dife* ;
- TOTO ainsi connu. Il a été tué à la *Rue St Combe*. Son corps a été emporté par les membres de *Krache Dife*.

9. Au moins *cinq* (5) autres personnes sont portées disparues. Il s'agit de :

- Bernado Lens ALEXIS
- Fanfan EXILUS
- John FELIX
- Vital KEBREAU
- Ti Joël ainsi connu – autre que Ken ST. CYR, alias Ti Joël.

10. De plus, *quatre* (4) autres personnes ont été blessées. Il s'agit de :

- Jasmine JOSEPH, âgée de *quatre-vingt-six* (86) ans. Le 1^{er} avril 2021, elle se trouvait chez elle à la rue *Monseigneur Guilloux* quand des bandits armés l'ont jetée de l'étage de sa maison et trainée dans la rue. Pour lui sauver la vie, des résidents de la zone ont dû tirer en direction des bandits qui s'en prenaient à cette octogénaire. Elle a été transportée à l'hôpital ;

- Samuel SIDELCA, âgé de *vingt-huit* (28) ans. Le 1^{er} avril 2021, il a reçu une balle à la tête alors qu'il se trouvait à la *Rue Tiremasse*. Il s'est lui-même rendu à l'hôpital où il a subi une intervention chirurgicale le 3 avril 2021 au cours de laquelle la balle a été extraite.
- Fedner BAZILE ;
- Edith BLEMIR.

11. Par ailleurs, *vingt-deux* (22) résidences privées ont été incendiées et feu a aussi été mis à au moins *trois* (3) maisons de commerce soit *un* (1) dépôt de provisions alimentaires, *une* (1) boulangerie et *une* (1) entreprise multi-services. De plus, *trois* (3) motocyclettes ont été incendiées et *une* (1) voiture, saccagée.

12. Le RNDDH rappelle à l'attention de tous-tes que le quartier de *Bel-Air* en est à sa troisième attaque armée, toutes perpétrées par les mêmes gangs faisant partie du *G9 an Fanmi e Alye*. En effet, au cours des *deux* (2) dernières années, *deux* (2) massacres ont été enregistrés :

- Du 4 au 8 novembre 2019, au moins *vingt-quatre* (24) personnes ont été assassinées à *Bel-Air*. *Cinq* (5) autres ont été blessées par balles. *Vingt-huit* (28) maisons ainsi que *sept* (7) voitures et *quatre* (4) motocyclettes ont été incendiées. *Deux* (2) autres maisons au moins ont été criblées de balles.
- Du 27 août jusqu'au mois de décembre 2020, au moins *trente-sept* (37) personnes ont été tuées par balles dont *sept* (7) femmes. Au moins *douze* (12) autres ont été blessées par balles. *Quarante* (40) voitures et *huit* (8) motocyclettes ont été incendiées, à côté des *soixante-seize* (76) maisons qui ont été soit vandalisées soit incendiées.

13. Aujourd'hui, au moment de la publication de ce document, les attaques sont en cours à *Bel-Air*. Et, le RNDDH qui s'est déjà entretenu avec *cinquante-six* (56) victimes, peut affirmer que les rescapés-es vivent dans une psychose de peur. Les institutions commerciales et scolaires ne fonctionnent pas. De nombreuses victimes se sont éparpillées sur des places publiques ou dans d'autres espaces non appropriés, abandonnant leur maison, ce qui aggrave leur vulnérabilité et les expose tant aux intempéries qu'à tous autres actes attentatoires à leur vie et à leur intégrité physique.

14. Les droits à la vie, à la sécurité, à l'intégrité physique et à la propriété privée de la population de *Bel-Air* sont de manière systématique et récurrente, violés, sous le regard indifférent des autorités étatiques.

15. Et, tout en soulignant que le quartier général de la *Brigade d'Opération et d'Intervention Départementale* (BOID) se trouve à *Bel-Air*, le RNDDH estime que la léthargie du haut état-major de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) vis-à-vis des attaques armées dont est victime la population de *Bel-Air*, plus que son silence assourdissant, prouve qu'il est complice du *G9 an Fanmi e Alye*.

16. Face à cette situation, le RNDDH rappelle à l'attention des agents-tes de la PNH qui ne sont de connivence avec aucun gang armé, l'obligation qui leur est faite de se ranger aux côtés des victimes. C'est la raison pour laquelle l'organisation leur recommande de tout mettre en œuvre en vue de protéger la population de *Bel-Air*, de la défendre des assauts du *G9 an Fanmi e Alye*, de la sécuriser par tous les moyens et de mettre fin à ces attaques une bonne fois pour toutes.

Port-au-Prince, 7 avril 2021